

— M. Clémenceau s'imaginait trouver dans ces papiers des révélations écrasantes contre le Saint-Siège et surtout, c'était le but caché que poursuivait sa haine, contre ses adversaires politiques. Ce double but n'a pas été obtenu et le *Figaro* qui a servi d'organe complaisant pour publier les documents avant la Commission parlementaire, déchargeant ainsi celle-ci de l'engagement qu'elle avait pris, n'a eu qu'un succès éphémère de curiosité. Ce n'est que cela, disent tous les gens sérieux. Il n'y avait vraiment pas la peine de faire tant de bruit pour si peu de chose, et le *nascetur ridiculus mus* est un souvenir d'Horace qui se présente immédiatement à l'esprit.

— Cependant les démentis qui pleuvent de toutes parts à l'occasion des révélations de Mgr Montagnini appellent un mot d'explication. Il y a dans ces papiers deux catégories bien distinctes. Les notes personnelles, résumés de conversations, notes jetées à la hâte, et les documents de la Secrétairerie d'Etat. Ces derniers sont inattaquables et dans le fond et dans la forme. Le Souverain-Pontife avait non seulement le droit mais le devoir de ne pas se désintéresser des élections françaises, et de faire son possible pour que les catholiques de France, en donnant leur bulletin de vote, ne commissent pas une faute grave. Il y a en effet faute grave pour un catholique qui sciemment, en pleine connaissance de cause, donne l'appui de son vote à un candidat notoirement hostile à l'Eglise. C'est un cas de conscience posé au Souverain-Pontife et dont le pape, docteur des nations, devait donner la solution.

— Les autres documents personnels sont couverts par le secret naturel. Tout homme a le droit de penser et d'avoir le secret sur sa pensée, qui est à lui tant qu'elle n'est point communiquée au dehors par le verbe extérieur ou intérieur. Je m'explique. Nous avons une pensée, elle est exclusivement à nous tant que nous ne l'aurons pas dite extérieurement. Mais ce secret existe même vis-à-vis des démons, et ceux-ci ne peuvent pénétrer notre pensée, lire en nous qu'avec notre permission. C'est ce qui arrive par exemple quand on va chez les diseuses de bonne aventure ou les somnambules. Par le fait que vous leur demandez conseil, vous enlevez le secret qui couvre vos pensées les plus intimes, et si au lieu de vulgaires charlatans, d'imposteurs, comme c'est la majorité des cas, vous vous trouvez en face d'une manifestation diabolique, le démon pourra vous dire vos secrets les plus intimes puisque vous lui avez donné la permission de les